

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 20913**

Intitulé

DGE_GM : DGE grade Master Sciences des organisations, mention Contrôle, audit, reporting

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Université Paris-Dauphine, Ministère chargé de l'enseignement supérieur	Ministère chargé de l'enseignement supérieur, Président de l'université

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1969)

7 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

314 Comptabilité, gestion, 313 Finances, banque, assurances, immobilier

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Parcours Conseil et recherche en audit et contrôle. Finalité indifférenciée. Diplôme de Grand Etablissement (DGE).

Le titulaire du master peut s'orienter vers les métiers de la recherche et de l'enseignement supérieur (doctorat, carrière universitaire) mais il peut également intégrer le monde professionnel dans les domaines de la comptabilité, le contrôle, l'audit et le conseil.

II conçoit et met en oeuvre des systèmes comptables, de contrôle et d'audit en relation avec la stratégie globale de l'entreprise.

Il étudie et résout les problèmes complexes que posent la comptabilité, le contrôle de gestion et l'audit, notamment dans le contexte de la mondialisation économique et financière.

Il conseille les entreprises ou organisations sur de nouvelles procédures comptables, de contrôle et d'audit.

En tant que chercheur :

Il conçoit et met en oeuvre de façon autonome une étude ou un projet de recherche sur un sujet relevant du domaine des sciences de gestion.

Il participe à la définition des thèmes d'études ou de recherches.

Le titulaire du master dispose des compétences et capacités suivantes :

Compétences transversales :

- Maitriser les concepts fondamentaux de la discipline
- Mettre en pratique les méthodes d'analyse et utiliser les outils du champ disciplinaire
- Savoir faire une recherche documentaire et utiliser les sources à bon escient, être capable d'en faire une synthèse tout en développant un esprit critique. Réaliser une veille environnementale dans son champ d'activité
- Construire et rechercher des données fiables, savoir les interpréter et les analyser afin de mettre en place des procédures d'évaluation
- Rédiger et présenter oralement un travail élaboré sur une problématique complexe
- Communiquer dans une langue étrangère et notamment en anglais
- Maitriser les méthodes et outils informatiques et de communication usuels.

Compétences pré-professionnelles :

- Conduire un projet (conception, pilotage, mise en oeuvre et gestion, évaluation, diffusion)
- Travailler en autonomie et en équipe, s'adapter à différents contextes socio-professionnels et interculturels
- Comprendre les enjeux et problématiques des différentes parties prenantes de l'organisation pour être force de proposition et de dialogue
- Coordonner et animer une équipe.

Compétences métier :

- S'appropriier les concepts, méthodes de recherche applicables à la conception et la mise en oeuvre de systèmes comptables, de contrôle et d'audit
- Maitriser les référentiels d'audit, les systèmes comptables (la doctrine), les normes internationales comptables
- mettre en oeuvre les outils et techniques d'analyse : système d'information, modélisation, méthodes quantitatives et qualitatives
- Etre en mesure d'établir des diagnostics et des propositions d'amélioration des systèmes et procédures existants
- Utiliser les systèmes d'information spécifiques à la comptabilité, au contrôle de gestion et finances d'entreprise
- En tant que chercheur, construire la méthodologie, délimiter le champ d'investigation, développer les outils théoriques, rédiger des publications

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Etablissements d'enseignement supérieur, universités

Entreprises

Cabinets d'audit et de conseil

Centres d'étude et de recherches des Organismes de normalisation nationaux (Conseil National de la Comptabilité) et internationaux (Bureau International des Normes Comptables, International Accounting Standard Board (IASB)...)

Centres d'étude et de recherches des Associations et organisations de comptables (Ordre des Experts Comptables (OEC), Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes (CNCC)...)

Enseignant chercheur, chargé d'études et de recherche... (métiers de l'enseignement et de la recherche)

Conseiller, auditeur, consultant

Responsable financier (contrôleur de gestion, financier) ou opérationnel (auditeur interne) en entreprise

Codes des fiches ROME les plus proches :

K2108 : Enseignement supérieur

M1202 : Audit et contrôle comptables et financiers

M1204 : Contrôle de gestion

M1205 : Direction administrative et financière

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Le master est accessible aux étudiants français ou étrangers titulaires d'une Licence (Bac+3 - 180 ECTS) en gestion, économie de l'université Paris-Dauphine, d'une autre université, d'un diplôme de Grande Ecole, d'un IEP ou de Grand Etablissement reconnu équivalent.

Les semestres S1 et S2 du master recouvrent des enseignements fondamentaux ainsi que des options fléchées. Enseignements fondamentaux : Approche stratégique du contrôle de gestion ; Planification stratégique et gestion budgétaire ; Audit ; Outils décisionnels du contrôleur de gestion ; Management stratégique ; Anglais (argumentation contemporaine, GMAT, communication professionnelle) ; Contrôle de gestion en milieu spécialisé ; le système d'information en contrôle de gestion ; Droit du financement des entreprises. Mémoire (4 ECTS) ; Rapport de stage (2 ECTS).

Une année de césure est possible entre les deux années de master.

Les semestres S3 et S4 sont accessibles aux étudiants français ou étrangers après validation des 60 crédits ECTS du M1 CAR ou d'un autre M1 (Bac+4) en gestion, économie de l'université Paris-Dauphine, d'une autre université, d'un diplôme de Grande Ecole ou de Grand Etablissement reconnu équivalent.

La formation peut se faire sur 2 ans pour les salariés.

La formation s'appuie sur les travaux des chercheurs, l'exploration des différentes méthodologies de recherche. Six cours fondamentaux sont obligatoires, les étudiants choisissent eux-mêmes leurs cours optionnels en fonction de leur projet professionnel.

Cours fondamentaux : Histoire de la comptabilité, du contrôle et de l'audit ; Fondements théoriques et pratiques comptables ; Système de contrôle et performance ; Théorie des organisations ; Méthodologies qualitatives ; Concepts of l'audit ; passage du TOEIC.

Les enseignements optionnels sont nombreux. Ils portent notamment sur :

Fraudes, contrôle et gouvernance ; Audit et gouvernance des systèmes d'information ; Audit externe ; Audit interne...

Séminaires d'initiation à la Recherche, ateliers d'écriture de mémoire, d'articles...

Une partie des enseignements est dispensée en anglais. Mémoire obligatoire pour tous.

Stage obligatoire de 3 mois minimum en France ou à l'étranger pour la voie Professionnelle, optionnelle en voie Recherche .

Une partie des enseignements est dispensée en anglais.

Modalités du contrôle des connaissances : Les semestres ne se compensent pas entre eux, les étudiants doivent obtenir une moyenne supérieure ou égale à 10/20 dans chacun des 2 semestres sans note éliminatoire qui est de 0.

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Jury désigné par le Président de l'Université, présidé par un professeur ou un Maître de conférences des Universités et comprenant le responsable de la formation, des enseignants...
En contrat d'apprentissage	X	idem
Après un parcours de formation continue	X	idem
En contrat de professionnalisation	X	idem
Par candidature individuelle	X	Possible pour partie du diplôme par VES ou VAP

Par expérience dispositif VAE	X	Majorité d'enseignants-chercheurs, ainsi que des personnes ayant une activité principale autre que l'enseignement et compétentes pour apprécier la nature des acquis, notamment professionnels, dont la validation est sollicitée.
-------------------------------	---	--

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Arrêté du 25 avril 2002 publié au JO du 27 avril 2002

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 19 septembre 2014 conférant le grade de master aux Diplômes de Grand Etablissement de l'université Paris Dauphine pour la période 2014-2019.

Arrêté du 28 septembre 2009 relatif aux habilitations des masters de l'université Paris Dauphine

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

Nombre de titulaires de la certification en moyenne par an : 13 en 2009, 9 en 2010, 6 en 2011, 24 en 2014

<http://www.dauphine.fr/fr/formations-et-diplomes/orientation-insertion/insertion-professionnelle/enquete-pluricite-dauphine-2014.html>

Autres sources d'information :

www.master124.dauphine.fr

<http://www.dauphine.fr>

Lieu(x) de certification :

Université Paris-Dauphine, Place du Maréchal de Lattre de Tassigny, 75775 Paris cedex 16

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Université Paris-Dauphine, Place du Maréchal de Lattre de Tassigny, 75775 Paris cedex 16

Historique de la certification :

DEA Comptabilité-Décision-Contrôle créée en 1990

Devenu master en 2005, Diplôme de Grand Etablissement en 2010, grade master en 2012